



CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES 18M

Dimanche 1^{er} février 2026

Horaires	
8h30	Ouverture du greffe
9h00	Vérification du matériel et volées d'échauffement
9h30	Début des tirs, dès la fin de l'échauffement
13h00	Fin des tirs
	Pause 1 heure
14h00	Duels individuel
17h00	Remise des récompense

Important
Présentation obligatoire d'une "attestation de licence" avec photo sur papier ou dématérialisée, ou communication du N° de licence (ou nom-prénom) avec justificatif officiel d'identité, ou passeport sportif comportant la photo et le N° de licence. (pour les mineurs numéro de téléphone obligatoire des responsables légaux).
Salle non chauffée
Tenue blanche ou de club et chaussures de sport, style tennis, obligatoires pour la compétition et les podiums.
Ce concours n'est ouvert qu'aux archers qualifiés, <u>rentrant dans les quotas de sélection</u> et présents dans le classement du Comité Régional des Pays de la Loire sur le site internet : https://www.paysdelaloire-tiralarc.fr/ Des photos ou des vidéos seront prises et susceptibles d'être mises sur les sites où Les réseaux sociaux. Si vous ne souhaitez pas y figurer merci de le signaler au greffe.

Inscriptions
L'inscription et le règlement sont à faire exclusivement sur YAPLA : cliquez
ICI
Le remboursement est possible jusqu'à la clôture des inscriptions, sans justificatif. Passé ce délai, il ne sera accordé que sur présentation d'un certificat médical ou en cas de force majeure. Merci de votre compréhension.

Informations :
Restauration sur place : buvette, saucisses, frites et crêpes

Lieu
La compétition se déroulera
Salle de sport
Rue de la liberté
49640 DAUMERAY
☎ 02 41 32 55 61 / 06 47 81 10 01
✉ jdlp.dupuis@orange.fr

Récompense
Médailles aux trois premiers de chaque catégorie

Engagement
8€ par archer

Modalités
Blason suivant réglementation FFTA

Qualifications
Rythme AB/CD
2 fois 10 volées de 3 flèches

Phases éliminatoire et finales
Suivant réglementation FFTA

Date limite d'inscription
21 janvier 2026